

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 7726

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE 39

Supprimer les alinéas 3 à 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tend à s'opposer à la législation par ordonnance qui est exagérément prévue dans ce projet de loi.